

Communiqué à l'attention des médias des Eglises, le 20 octobre 2020

## **œCO RECOMMANDE UN OUI À L'INITIATIVE POUR DES MULTINATIONALES RESPONSABLES**

***L'association œco Eglise et environnement recommande d'accepter l'initiative pour des multinationales responsables soumise au vote le 29 novembre 2020. En acceptant cette initiative, les citoyennes et les citoyens suisses donnent un signal clair en faveur des droits de l'homme, de la protection de l'environnement et d'un ordre économique mondial plus juste.***

L'initiative pour des multinationales responsables a pour but de garantir dans le monde le respect des droits de l'homme et des normes environnementales internationales par les entreprises ayant leur siège en Suisse et de mettre en œuvre différents points des Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Les entreprises actives au niveau international portent une responsabilité particulière, celle de ne pas abuser des conditions politiques et juridiques précaires dans d'autres pays dans leur recherche de profits.

Le Conseil fédéral reconnaît que l'initiative poursuit des visées importantes pour la société et qu'elle est applicable au plan juridique. A la différence de l'initiative, le Conseil fédéral et la majorité du Parlement misent toutefois sur des mesures volontaires et non contraignantes pour les entreprises. L'expérience a montré cependant que les mesures volontaires n'étaient pas suffisantes pour garantir une protection efficace des droits de l'homme et de l'environnement. L'initiative pour des multinationales responsables demande donc que les normes environnementales internationales et les droits humains aient un caractère contraignant et que les violations puissent être poursuivies en justice.

### ***Les Eglises en faveur de la responsabilité des entreprises***

Les visées de l'initiative bénéficient d'un large soutien dans les Eglises et leurs organisations d'entraide. L'Eglise évangélique réformée de Suisse et la Conférence des évêques suisses notent dans leur prise de position : la question n'est pas de savoir « si les violations des droits humains sont calculables économiquement, mais s'il est légal sur le plan juridique et légitime du point de vue éthique que l'on puisse spéculer à leur propos et en estimer les coûts. » L'initiative demande aux entreprises actives au niveau international de prendre leurs responsabilités et adresse un appel urgent à notre gouvernement et à la communauté internationale en faveur des droits humains, de la protection de l'environnement et d'un ordre économique mondial plus juste. Dans ce sens, le comité de l'association œco Eglise et environnement recommande de dire OUI à l'initiative pour des multinationales responsables.

### **Le travail d'œco en matière d'environnement dans le contexte des Eglises**

Plus de 800 paroisses, organisations rattachées aux Eglises et membres individuels soutiennent l'association œcuménique œco Eglise et environnement. Par son comité, œco est en lien direct avec l'Eglise évangélique réformée de Suisse et la Conférence des évêques suisses.

- Les Eglises suisses recommandent de célébrer « *Un Temps pour la Création* », du 1<sup>er</sup> septembre au 4 octobre. Depuis 1993, œco publie des documents qui encouragent la réalisation d'offices religieux et d'autres manifestations particulières dans le cadre d'« *Un Temps pour la Création* ». En 2016, œco a lancé un cycle thématique consacré aux cinq sens. [www.temps-pour-creation.ch](http://www.temps-pour-creation.ch)

- L'économie d'énergie dans les bâtiments ecclésiastiques constitue un autre axe de travail important, en plus des cours et des publications d'œco. En 2010, œco a publié le manuel de l'environnement pour les paroisses « Paroisses vertes ». Depuis 2015, œco gère en outre le secrétariat de l'éco-certificat « Coq Vert » délivré dans le secteur des Eglises et forme les conseillers en environnement des Eglises.
- En tant que voix des Eglises pour l'écologie, œco intervient publiquement sur des thèmes de politique environnementale comme la politique climatique et énergétique, l'aménagement du territoire ou la politique des transports.

œco Eglise et environnement

Kurt Zaugg-Ott

Schwarztorstrasse 18

Case postale

3001 Berne

Tél. 031 398 23 45

[info@oeku.ch](mailto:info@oeku.ch)

[www.oeco-eglise.ch](http://www.oeco-eglise.ch)